

## Études littéraires africaines

# La littérature soudanaise des origines au 19<sup>e</sup> siècle

Jean-Charles Ducene



---

Numéro 28, 2009

Littératures du Soudan

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1028788ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1028788ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

---

Éditeur(s)

Association pour l'Étude des Littératures africaines (APELA)

ISSN

0769-4563 (imprimé)

2270-0374 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

---

Citer cet article

Ducene, J.-C. (2009). La littérature soudanaise des origines au 19<sup>e</sup> siècle. *Études littéraires africaines*, (28), 5–11. <https://doi.org/10.7202/1028788ar>

---

Tous droits réservés © Association pour l'Étude des Littératures africaines (APELA), 2010

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

---

**é**rudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

## LA LITTÉRATURE SOUDANAISE DES ORIGINES AU 19<sup>E</sup> SIÈCLE

Au début du Moyen Âge, le nord du Soudan, c'est-à-dire la Nubie<sup>1</sup>, connaît un changement qui bouleversera son histoire pour huit siècles : son évangélisation. Sans que nous en ayons les détails, dans la deuxième moitié du 6<sup>e</sup> siècle, la vallée du Nil, entre la première cataracte et la confluence entre le Nil Blanc et le Nil Bleu, est touchée par la prédication chrétienne venue de la lointaine Byzance ou de la proche Égypte. L'archéologie, par la fouille des cimetières, confirme le passage rapide au christianisme. Au 7<sup>e</sup> siècle, on distingue ainsi deux royaumes chrétiens, monophysites, dont le plus important est celui de Nubie, frontalier de l'Égypte. Sa capitale Dongola a révélé la présence d'une cathédrale, tandis que plus au sud se situe le royaume de 'Alwa dont la capitale est localisée à Soba, près de la confluence des deux fleuves. Cette présence chrétienne apportera au pays une unité lors de la conquête musulmane de la vallée du Nil au milieu du 7<sup>e</sup> siècle et rattachera, quoique de manière ténue, la culture écrite de Nubie à la production de l'Église chrétienne. En effet, les conditions climatiques ont permis à quelques témoins de cette production littéraire en vieux-nubien de subsister jusqu'à nous, qu'ils aient été consignés sur parchemin, sur cuir, sur papyrus ou sur papier. Si cette langue se pratiquait jusqu'au Kordofan, comme en témoigne une inscription, elle était utilisée à côté du grec et du copte. La correction des témoins conservés laisse penser que le copte était utilisé par des Égyptiens émigrés, alors que le grec et le nubien étaient écrits par la population locale. Cette littérature nubienne<sup>2</sup> est essentiellement constituée d'œuvres religieuses traduites du grec, mais aussi d'écrits juridiques témoignant de la structure administrative du royaume. Les ouvrages ou fragments conservés sont bien sûr constitués de textes bibliques et évangéliques, de récits hagiographiques (*Miracle de Saint Ménas, Martyre de Saint Georges*), de littérature ecclésiastique (les canons de Nicée, le *In venerabilem crucem sermo* du pseudo-Jean-Chrysostome), de recueils de prières et de formules liturgiques. Dans le cas des fragments découverts sur le site de la cathédrale Sainte-Marie de Qasr Ibrim, maintenant en Nubie égyptienne, leur variété et leur quantité laissent supposer l'existence d'une bibliothèque située à cet endroit. Il est indéniable que cette production était d'abord ecclésiastique, mais le caractère essentiellement religieux de ce qui a été retrouvé est dû aux aléas de la conservation et des découvertes, car les documents retrouvés à Qasr Ibrim montrent aussi un usage de l'écrit à des fins juridiques ou commerciales. Quoi qu'il en soit, ces traces écrites sont les témoins épars d'une véritable activité intellectuelle, mais uniquement de traduction pour les œuvres religieuses.

L'arabisation se déroule sur une longue période allant du 9<sup>e</sup> au 14<sup>e</sup> siècle, culminant symboliquement par l'inscription en arabe, datée du 29 mai 1317,

---

<sup>1</sup> Adams (W.), *Nubia, Corridor of Africa*. Princeton : Princeton UP, 1984, 824 p.

<sup>2</sup> Plumley (J.M.) & Browne (G.M.), *Old Nubian texts from Qasr Ibrim*. London : Egypt Exploration Society, Vol. I : 1988, Vol. II : 1989, Vol. III : 1991, 256 p.

qui transforme la cathédrale de Dongola en mosquée. Ce mouvement d'arabisation et d'islamisation est d'abord un déplacement de populations arabes qui occupent progressivement des terres nubiennes, poussées par l'Égypte mamelouke. Ce mouvement détruit dans un premier temps la timide culture urbaine née le long du Nil, mais cette progression arabe vers le sud rencontre une autre population, celle des Fundjs.

Ce sont des éleveurs de bétail nomades qui apparaissent au 16<sup>e</sup> siècle, suivant le cours du Nil à la recherche de pâturages. On en ignore réellement les origines, mais retenons que ce sont eux qui fondent Sennar, leur capitale, en 1504. Les Fundjs se convertissent à l'islam durant le 16<sup>e</sup> siècle et, dès lors, le nord du Soudan actuel (Nubie, Darfour, Kordofan) devient un débouché commercial pour les routes venant tant du Maghreb que de l'Égypte, avec pour conséquence une extension de l'arabe comme *lingua franca*, et de l'islam comme religion et culture dominantes. Les trois premiers siècles de cette islamisation et de cette arabisation n'ont guère laissé de traces écrites ; leur effet se marque d'abord par la disparition du nubien écrit. Les documents arabes de l'époque ottomane, découverts à Qasr Ibrim, montrent une parfaite maîtrise de l'arabe, mais ils relèvent tous de la sphère juridique : ce sont des actes légaux de nature diverse. Nous n'y trouvons pas de fragments d'ouvrages littéraires, même au sens large.

L'apparition d'une littérature se fait grâce à l'implantation locale de savants religieux, qu'ils aient été juristes ou soufis, en route vers le pèlerinage ou en voyage d'affaires. Ces savants dispensent forcément un enseignement et leur influence locale est plus ou moins grande ; mais ils se caractérisent aussi par la transmission de cette profession à leurs descendants, de sorte que l'on peut parler de « familles » de savants dont l'un ou l'autre membre a été plus prolifique. C'est dans ce milieu qu'une production écrite se développe dans deux directions : l'historiographie et la littérature religieuse<sup>3</sup>. L'historiographie est représentée d'abord par un recueil de biographies, le *Kitâb al-tabaqât fi khusûs al-awliyâ' wa-l-sâlihîn wa-l-'ulamâ' wa-l-shu'arâ' fi l-Sūdân*, le « Livre des générations des saints, des pieux, des savants et des poètes du Soudan », de Muhammad al-Nûr b. Dayf Allâh (1726-27 – 1808-9). L'auteur appartient lui-même à la famille des Dayfullâb, dont le fondateur, Dayf Allâh ibn 'Alî, vécut au 17<sup>e</sup> siècle. Quant à Muhammad al-Nûr, il rassemble les biographies de deux cent soixante-dix savants ainsi que leur production. Dans l'état actuel des éditions, cet ouvrage est d'un apport informatif incomparable car il dresse l'état de la production littéraire savante du Soudan à la veille de l'arrivée des Égyptiens. Il montre aussi que les germes de la littérature savante musulmane ont été importés de l'extérieur :

Sache que les Fundjs prirent le contrôle et conquièrent la Nubie au début du 10<sup>e</sup> siècle [de l'Hégire], en 910 [soit 1504]. [...] Dans ces contrées, il n'y avait aucune trace d'une quelconque école coranique. On rapporte qu'un homme pouvait divorcer de son épouse et en épouser une autre

---

<sup>3</sup> Cf. pour une bibliographie : O'Fahey (R.S.), *The Writings of Eastern Sudanic Africa to c. 1900*. Leiden : BRILL, coll. Arabic Literature of Africa, Vol. I, 1994, 434 p.

chaque jour sans période de viduité jusqu'au jour où cheikh Mahmûd al-'Arakî arriva d'Égypte et enseigna à la population le respect de cette période. Il habita sur le Nil blanc et construisit lui-même un château : Qasr Mahmûd. Au début de la seconde moitié du 10<sup>e</sup> siècle, le sultan 'Umâra Abû Sakaykin nomma le cheikh 'Adjîb le Mândjilak et tôt sous son règne cheikh Ibrâhîm al-Bûlâd arriva d'Égypte dans le pays Shâ'iqiyya, il y enseigna le Khalîl, la Risâla [il s'agit de deux ouvrages de droit musulman] et les sciences juridiques se répandirent à travers la Djazîra<sup>4</sup>.

Et l'auteur de continuer en énumérant les autres savants musulmans du Maghreb ou d'Égypte venus au Soudan y professer les bases de l'islam. Remarquons au passage que le genre même des *Tabaqât* comme répertoire biographique est un genre originaire de la littérature arabe classique. Quand on passe en revue les ouvrages qui furent écrits au Soudan à partir de cet enseignement des bases de l'islam, que notre répertoire attribue à l'un ou l'autre auteur, on y retrouve les caractères généraux de la littérature arabe tardive. Ce sont des commentaires ou des gloses d'ouvrages classiques de sciences religieuses comme les *'Aqâ'id* de Muhammad ibn Yûsuf al-Sanusî (décédé en 1486) ou la *Risâla* d'Ibn Abî Zayd al-Qayrawânî (m. 996) déjà mentionnée. La biographie d'un juriste particulièrement important, 'Abd al-Rahmân ibn Asîd (décédé en 1715), telle qu'elle est relatée par Dayf Allâh, nous éclaire à la fois sur l'enseignement et le style de l'œuvre elle-même :

Son disciple le faqîh [lettré musulman] Muhammad ibn al-Raida al-'Awdî rapporte : aussitôt qu'il avait fini ses prières du matin, il lisait la dernière leçon du jour sur Khalîl et quand il avait fini, ceux qui étudiaient le Coran venaient à lui et il corrigeait leurs tablettes. Ensuite, il lisait la leçon du matin dans Khalîl. Après, ceux qui lisaient al-Kharâzî, al-Jazarî et al-Shâtîbî se présentaient à lui, puis c'était le tour de ceux qui lisaient les *'aqâ'id* [c.-à-d. des professions de foi], al-Akhdarî et al-'Ashmâwî [ce sont deux juristes musulmans]. Quand cela avait pris fin, le muezzin venait à lui pour la prière de midi, il faisait alors ses ablutions et il priait. Puis il commençait la leçon de midi à propos de Khalîl jusqu'à ce que le muezzin appelle à la prière de l'après-midi. Ensuite, ceux qui étudiaient les lectures coraniques, les *'aqâ'id*, al-'Ashmâmî et al-Akhdarî revenaient à lui jusqu'à l'appel de la prière du coucher du soleil. Après avoir exécuté sa prière, il récitait de mémoire le texte de Khalîl, et à partir d'un simple verset coranique, il récitait un commentaire équivalent à une lecture collective du Coran<sup>5</sup>.

L'auteur continue, dans le même style narratif, à décrire l'enseignement de 'Abd al-Rahmân, enseignement qui, soit dit en passant, était basé, comme dans tout le monde musulman, sur la même pédagogie de la répétition et de la mémorisation. D'un point de vue stylistique, ces *Tabaqât* témoignent d'un type prisé de narration et nous livrent des biographies de saints hommes à la

<sup>4</sup> Ibn Dayf Allah (Muhammad al-Nûr), *Kitâb al-tabaqât*. Khartoum : Khartoum UIP, 1992, 422 p. ; p. 3.

<sup>5</sup> Ibn Dayf Allah, *Kitâb al-tabaqât*, *op. cit.*, p. 282-283.

croisée de l'hagiographie et du folklore. La *baraka* des personnages leur permet de faire toute une série de miracles, allant des guérisons miraculeuses aux résurrections en passant par des divinations. Certains saints ont ainsi un pouvoir de métamorphose sur eux-mêmes ou sur les autres, comme 'Alî al-Labadî :

'Abd al-Hafiz ibn al-Khatîb Abû l-Khatîb 'Ammâr avait demandé la main de sa sœur qui était appelée Labadiyya, et sa mère avait dit à 'Alî : « Oh, l'exalté 'Abd al-Hafiz, le fils du beurre et du miel, veut épouser votre sœur ». Il lui dit : « Apporte-moi une grande jarre, appelle le porteur d'eau, qu'il la remplisse ». Elle s'exécuta. « Apportes-en une autre et remplis-la également », dit-il, ce qu'elle fit. Mais quand il dit : « Apportes-en une troisième et remplis-la aussi », elle et ses femmes commencèrent à rire et dire : « Remplis-nous juste ces deux-là ». Il répondit « Apportes-en une troisième car la bonté de Dieu est illimitée ! » Elle refusa, pensant qu'il parlait déjà en extase. Puis, il plongea son bâton dans les deux jarres, l'une après l'autre, et il les agita, disant : « Au nom de Dieu le Compatissant, le Miséricordieux, alif, bâ, tâ, thâ, djîm, hâ, khâ' ». Et voilà que l'eau de l'une se transforma en beurre jaune coagulé et l'autre en miel. Sa mère lui dit alors : « Laisse-moi t'apporter la troisième », « l'occasion est passée ! » lui répondit-il. Par la suite, ils marièrent 'Abd al-Hafiz à Labadiyya<sup>6</sup>.

Nos saints hommes exercent également leur puissance sur les éléments, à l'instar de Hajâ ibn 'Abd al-Latîf ibn al-Shaykh Hamad wad Zarruq. Cheikh Khojalî raconte à son propos :

Le cheikh Hajâ avait épousé une femme de l'île de Tuti [aujourd'hui à Khartoum] appelée Zaynab bint Balla. Il mourut un après-midi et il était impossible aux gens de transporter sa bière à l'est à cause du manque de temps et aussi du fait que la rivière était en crue et inondait la berge. Alors que les gens se demandaient que faire, le soleil changea son cours d'ouest en est. Ils purent ainsi transporter son corps à l'est et l'enterrer avec ses aïeux. Quelqu'un demanda à Cheikh Khojalî : « L'avez-vous vu de vos propres yeux ou l'avez-vous entendu ? » « Je l'ai vu, dit-il, les enfants et moi-même nous jouions à chat perché et les gens qui étaient assis en face de la mosquée dans l'ombre de l'après-midi ont dû changer de place pour profiter de l'ombre du matin, derrière la mosquée. » Les femmes cessèrent de pleurer et hululèrent de joie<sup>7</sup>.

Nos pieux personnages sont aussi amenés à défier la pesanteur, comme dans l'anecdote rapportée par Mûsâ Wad Rayya :

Je quittai Halfâya pour l'Égypte, accompagné du faqih Wad Faki qui partait en pèlerinage. Nous nous reposions à l'école de Muhammad Qayli en attendant la caravane. Nous avons l'habitude de faire les cinq prières quotidiennes en sa compagnie et un jour que nous l'attendions pour qu'il

<sup>6</sup> Ibn Dayf Allah, *Kitâb al-tabaqât*, op. cit., p. 262-263.

<sup>7</sup> Ibn Dayf Allah, *Kitâb al-tabaqât*, op. cit., p. 368.

guide celle du matin, nous le vîmes voler entre ciel et terre ! Il se posa à la porte de l'école et il fit quelques sauts comme un faucon qui atterrit. Il entra mais ne pria pas avec nous. Dès que Wad Faki le vit voler, il quitta directement l'école comme un vagabond ahuri, et personne n'a su depuis lors s'il était encore vivant ou pas. Le cheikh sortit calmement de l'école et me conseilla de garder le silence sur ce que j'avais vu<sup>8</sup>.

Ces quelques histoires nous montrent que l'auteur, tout en voulant faire œuvre de chroniqueur, finit par devenir conteur. Il n'a sans doute pas eu la volonté de composer une littérature de récréation, mais tout en suivant les codes d'un genre bien canonique, les *Tabaqât*, il est amené à soigner sa narration pour la rendre attractive.

L'historiographie compte ensuite un autre ouvrage : la célèbre « chronique des Fundjs de Sennar », titre conventionnel pour un ouvrage arabe relatant l'histoire du sultanat fundj puis de la domination turco-égyptienne. C'est une œuvre collective dont le premier auteur est un certain Cheikh Ahmad (né en 1199h – 1784-5), aussi connu sous le nom de Kâtib al-Shûna, qui commença sa rédaction avant 1820, mais passa ensuite au service du pouvoir égyptien et termina cette première version en l'année 1838. La chronique est alors continuée par al-Zubayr Wad Dawwah. Une seconde recension en est donnée par Cheikh Ibrâhîm al-Djamu'î, et elle est finalement continuée par Cheikh al-Amîn Muhammad al-Darir jusqu'en 1871. Elle est connue par douze manuscrits. La chronique donne l'origine légendaire des Fundjs puis passe à l'histoire dynastique proprement dite. C'est avant tout une liste généalogique des rois de Sennar, dont la plus ancienne mention est faite par le voyageur Bruce, quand il explique qu'il reçut la liste en question du *sîd al-qûm* (ce titre était porté par l'intendant de la maison du roi) Ahmad en 1772, à Sennar. Elle donne le nom du souverain, ses relations avec son prédécesseur, la date de la fin de son règne et sa longueur. On a parfois quelques anecdotes. Par exemple, sous le règne (1688-1715) de Bâdî al-Ahmar, les facultés miraculeuses d'un saint homme, Cheikh Hamad Wad Al-Turâbî, se manifestent :

On rapporte que lorsqu'il était à la Mecque, il envoya son disciple Mîrâf [au Soudan] et lui dit : « Proclame "Le Mahdi est descendu !" ». Il arriva sur place sous le règne de ce makk [roi] et fit ce que le cheikh lui avait demandé. Le makk s'empara de lui et le tua. Alors Dieu le Très Haut fit tomber une pluie inhabituelle pour la saison. Les eaux montèrent, les maisons furent détruites et Khûr Umm Khinayjir apparut après la pluie. Ils y enterrèrent dès lors Mîrâf et voulurent en faire un exemple<sup>9</sup>.

À partir du règne (1724-1762) de Bâdî IV, les détails sont beaucoup plus nombreux, sans doute parce que nous nous rapprochons de la période où Cheik Ahmad vécut et qu'il put mettre à profit les souvenirs de ses contemporains. La période turco-égyptienne débute par le récit de la conquête et se

<sup>8</sup> Ibn Dayf Allah, *Kitâb al-tabaqât*, *op. cit.*, p. 349-350.

<sup>9</sup> Holt (P.M.), *The Sudan of the Three Niles : The Funj Chronicle, 910-1288/1504-1871*. Leiden : BRILL, coll. Islamic History and Civilization : Studies and Texts, 1999, 210 p.

continue par l'installation du premier gouverneur du Soudan égyptien. Les continuateurs de la chronique poursuivront sur le même chemin.

Au niveau local, l'histoire généalogique a tout autant son importance car elle renforce ou amplifie une position sociale ; rien ne vaut en effet une ascendance arabe. Ce furent les *faqîhs* qui devinrent naturellement les gardiens de ces « lignages », scrupuleusement mis par écrit, mais dont les manuscrits restaient cachés. En ce domaine, l'autorité emblématique reprenait un certain juriste itinérant du nom d'al-Samarkandî qui, au 16<sup>e</sup> siècle, aurait travaillé à la cour des Fundjs. Sans doute d'origine orientale, il aurait composé des généalogies que les juristes ultérieurs auraient continué à consulter. En réalité, aucun manuscrit ne nous en est parvenu.

La conquête égyptienne de 1821 ne bouleverse pas l'orientation littéraire, mais amplifie le besoin de se rattacher au monde arabe. Fleurissent alors les traités généalogiques qui relient le Soudan à celui-ci. Les communications du Soudan avec le monde extérieur sont aussi plus aisées, ce qui favorise l'arrivée de musulmans étrangers et le départ de Soudanais pour des centres d'étude (Le Caire, La Mecque). Le premier effet est de faire ressentir aux Soudanais leurs liens avec le monde islamique, comme dans le cas d'Ahmad ibn 'Îsâ al-Ansârî (1721 ou 1737-1826). Celui-ci appartenait à une famille de savants connue depuis le 17<sup>e</sup> siècle et enseignait à la mosquée de Kutrândj, au sud de Khartoum, sur le Nil bleu. Après avoir commencé à étudier à Kutrândj et à Sennar, il fait le voyage jusqu'au Caire en 1781 ; il y étudie auprès de plusieurs maîtres avant de réaliser le pèlerinage à La Mecque, au cours duquel il est initié à la confrérie soufie de la Sammâniyya. Il revient finalement s'établir à Sennar où il prodigue son enseignement. Il écrit lui-même des commentaires de textes d'al-Sanûsî.

Le 19<sup>e</sup> siècle est ainsi marqué par le développement et l'implantation de plusieurs ordres soufis au Soudan. Les « maîtres » ont une production écrite qui marque la période, mais qui ne se distingue pas par rapport aux genres abordés. À côté des ordres traditionnels comme la Qâdiriyya et les Shâdhiliyya, on rencontre l'Ismâ'îliyya ou encore la Sanûsiyya. D'un point de vue littéraire, cela permet le développement d'une littérature dévotionnelle populaire dont la forme de prédilection est la poésie, ainsi que d'une littérature didactique. Un adhérent de la Sammâniyya, Ahmad al-Tayyib, compose plusieurs ouvrages sur son enseignement soufi. Muhammad 'Uthmân al-Mîrghanî, disciple du soufi marocain Ibn Idrîs, prêche au Soudan dans le premier quart du 19<sup>e</sup> siècle et y fonde finalement sa propre confrérie, la Khatmiyya. Il a laissé un célèbre commentaire coranique, le *Tâdj al-tafâsir*.

\*

Finalement, on peut constater que le Soudan médiéval, que ce soit dans la première partie de son histoire, sous des régimes chrétiens, ou ensuite sous un pouvoir musulman, a toujours développé et entretenu une culture écrite. Certes, elle était élitiste et réservée par la force des choses aux « clercs » ou, dans le meilleur des cas, à ceux qui avaient la charge de la gestion de l'État. Mais, vu l'aspect rudimentaire que l'État a pu prendre en Nubie puis au nord du Soudan dans la période qui nous occupe ici, on est amené à penser que ces

« fonctionnaires » ne devaient pas être pléthoriques et, de toute manière, qu'ils se confondaient bien souvent avec les « clercs » susmentionnés. Une autre caractéristique est que cette littérature, qu'elle soit chrétienne (nubienne) ou musulmane (arabe), est d'abord une littérature d'importation. Les œuvres lues, voire étudiées, ont été composées ailleurs. Dans le cas de la littérature nubienne, on peut même parler d'une littérature de traduction, dans l'état actuel de notre documentation. C'est enfin une littérature essentiellement religieuse, qu'il s'agisse de textes sacrés, comme la Bible, de textes d'édification ou de textes juridiques, à l'instar des multiples commentaires de textes musulmans. Le répertoire biographique – les *Tabaqât* – déjà mentionné n'échappe pas à la règle puisqu'il s'agit d'hommes pieux ou de musulmans exemplaires. Avec une nuance cependant, puisqu'il y a eu ici, de la part de l'auteur, Dayf Allâh, la volonté sans doute inconsciente de travailler son schéma narratif afin de donner une histoire à l'allure de conte. Néanmoins, ni ces *Tabaqât* ni la chronique des Fundjs ne sont rédigés dans un souci littéraire ou esthétique, mais bien pour transmettre un message. Ce plaisir de jouer avec la langue afin d'en dépasser la fonction informative est plutôt à rechercher dans la poésie et, en l'occurrence, dans la poésie populaire ou soufie.

■ Jean-Charles DUCENE